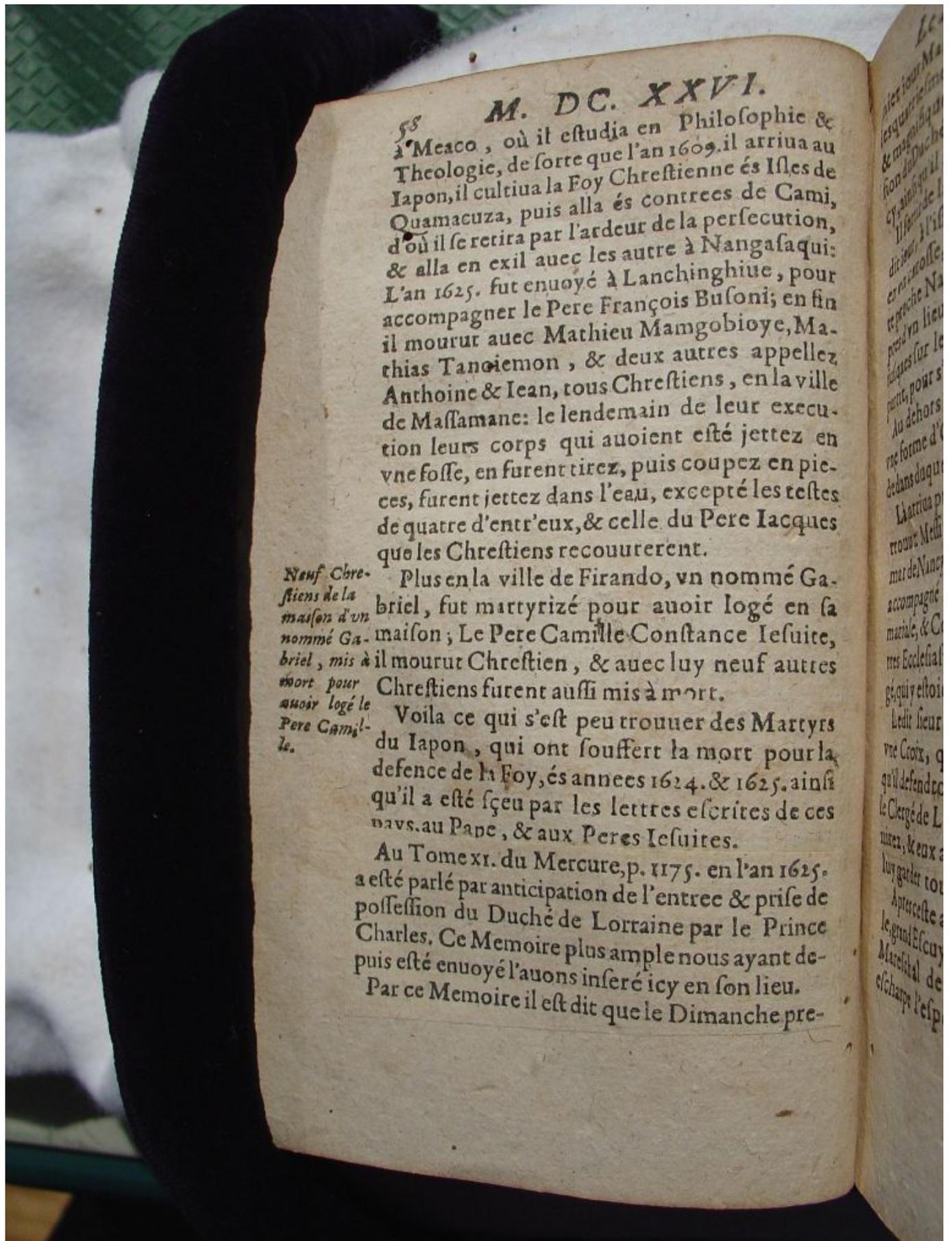


1626_058.jpg



⁵⁵ M. DC. XXVI.

à Meaco, où il estudia en Philosophie & Theologie, de sorte que l'an 1609. il arriva au Japon, il cultiva la Foy Chrestienne és Isles de Quamacuza, puis alla és contrees de Cami, d'où il se retira par l'ardeur de la persecution, & alla en exil avec les autres à Nangasacki: L'an 1625. fut enuoyé à Lanchinghiue, pour accompagner le Pere François Busoni; en fin il mourut avec Mathieu Mangobioue, Mathias Tanciemon, & deux autres appellez Anthoine & Iean, tous Chrestiens, en la ville de Massamane: le lendemain de leur execution leurs corps qui auoient esté jettez en vne fosse, en furent tirez, puis coupez en pieces, furent jettez dans l'eau, excepté les testes de quatre d'entr'eux, & celle du Pere Jacques que les Chrestiens recouurerent.

Neuf Chrestiens de la maison d'un nommé Gabriel, mis à mort pour avoir logé le Pere Camille.

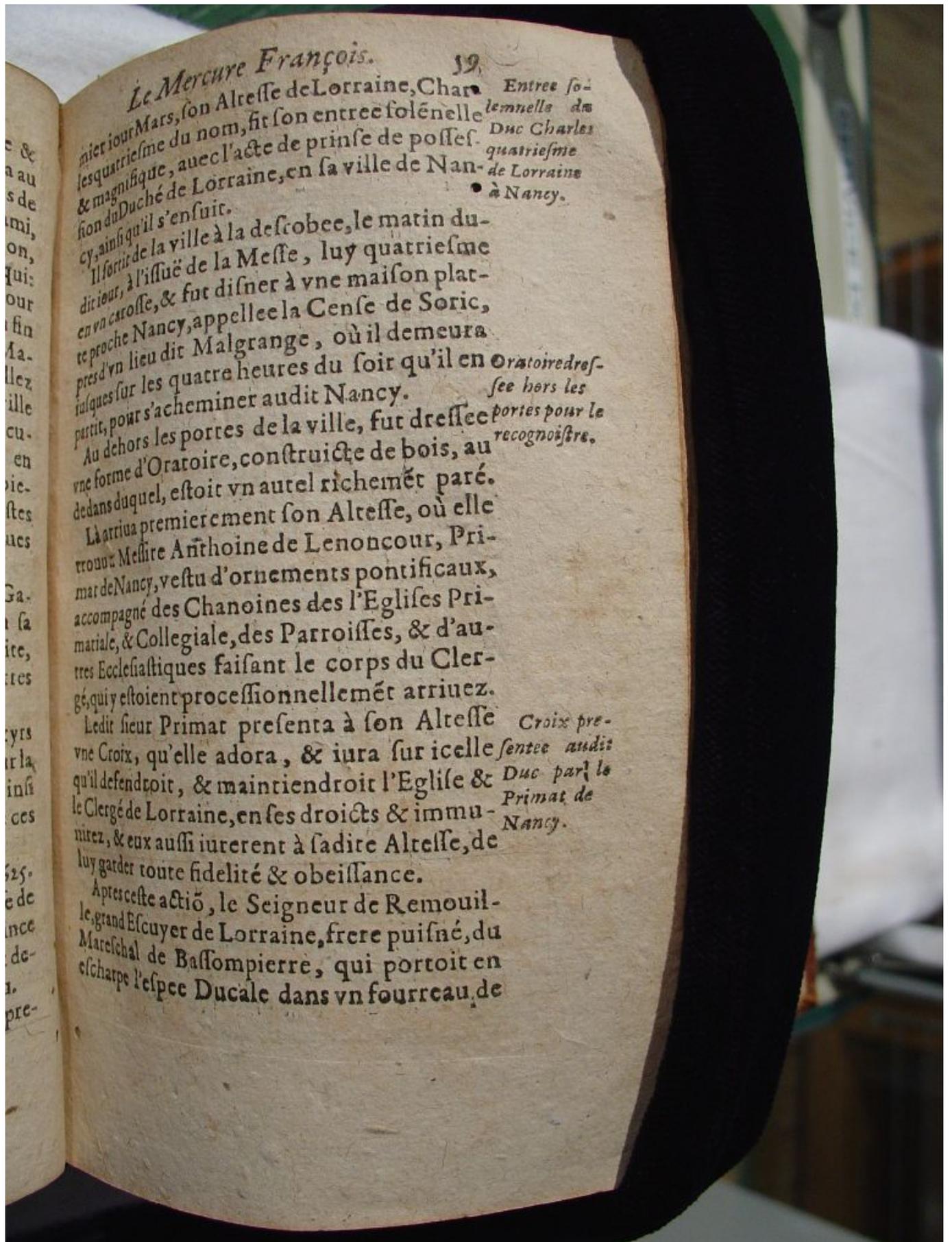
Plus en la ville de Firando, vn nommé Gabriel, fut martyrizé pour auoir logé en sa maison; Le Pere Camille Constance Iesuite, il mourut Chrestien, & avec luy neuf autres Chrestiens furent aussi mis à mort.

Voila ce qui s'est peu trouuer des Martyrs du Japon, qui ont souffert la mort pour la defence de la Foy, és années 1624. & 1625. ainsi qu'il a esté sçeu par les lettres escrites de ces nauis. au Pape, & aux Peres Iesuites.

Au Tome XI. du Mercure, p. 1175. en l'an 1625. a esté parlé par anticipation de l'entree & prise de possession du Duché de Lorraine par le Prince Charles. Ce Memoire plus ample nous ayant depuis esté enuoyé l'auons inseré icy en son lieu.

Par ce Memoire il est dit que le Dimanche pre-

1626_059.jpg



Le Mercure François.

19

Le premier jour Mars, son Altesse de Lorraine, Charles
le quatriesme du nom, fit son entree solennelle
& magnifique, avec l'acte de prinse de possession
du Duché de Lorraine, en sa ville de Nancy,

Entree solennelle du Duc Charles quatriesme de Lorraine à Nancy.

Il sortit de la ville à la descobee, le matin du
dit iour, à l'issuë de la Messe, luy quatriesme
en vn carosse, & fut disner à vne maison plat-
te proche Nancy, appellee la Cense de Soric,
pres d'un lieu dit Malgrange, où il demoura
jusques sur les quatre heures du soir qu'il en
partit, pour s'acheminer audit Nancy.

Oratoire dressée hors les portes pour le recognoistre.

Au dehors les portes de la ville, fut dressée
vne forme d'Oratoire, construiete de bois, au
dedans duquel, estoit vn autel richement paré.

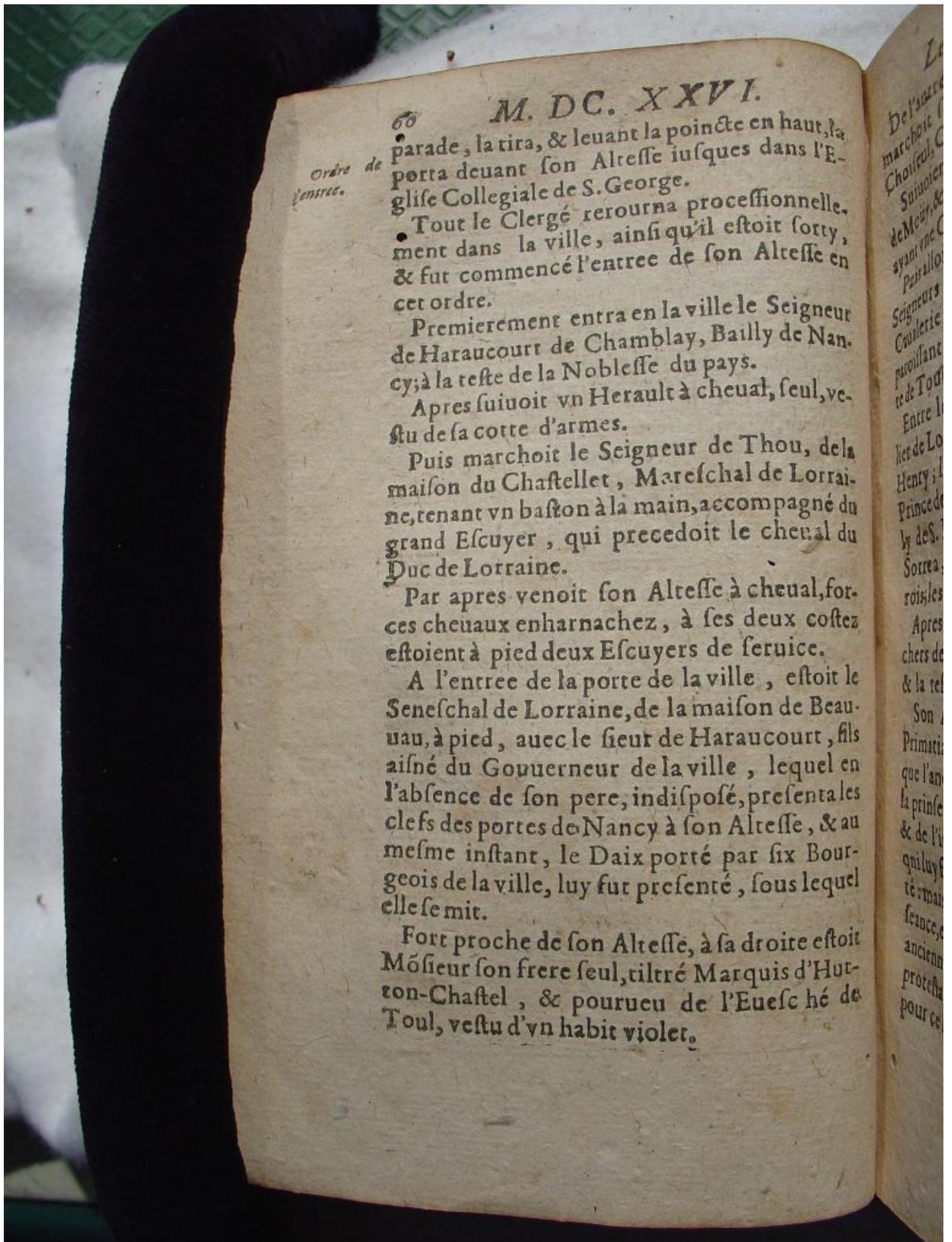
Là arriva premierement son Altesse, où elle
trouua Messire Anthoine de Lenoncour, Pri-
mar de Nancy, vestu d'ornemens pontificaux,
accompagné des Chanoines des l'Eglises Pri-
mariale, & Collegiale, des Parroisses, & d'au-
tres Ecclesiastiques faisant le corps du Cler-
gé, qui y estoient processionnellemēt arrivez.

Croix présentée audit Duc par le Primat de Nancy.

Ledit sieur Primat presenta à son Altesse
vne Croix, qu'elle adora, & iura sur icelle
qu'il defendroit, & maintiendrait l'Eglise &
le Clergé de Lorraine, en ses droicts & immu-
nitez, & eux aussi iurerent à sadite Altesse, de
luy garder toute fidelité & obeissance.

Après ceste actiō, le Seigneur de Remouil-
le, grand Escuyer de Lorraine, frere puisné, du
Mareschal de Bassompierre, qui portoit en
escharpe l'espee Ducale dans vn fourreau, de

1626_060.jpg



Ordre de l'entree.

M. DC. XXVI.

parade, la tira, & leuant la poincte en haut, la porta deuant son Altesse iusques dans l'Eglise Collegiale de S. George.

• Tout le Clergé rerourna processionnellement dans la ville, ainsi qu'il estoit sorty, & fut commencè l'entree de son Altesse en cet ordre.

Premierement entra en la ville le Seigneur de Haraucourt de Chamblay, Bailly de Nancy; à la teste de la Noblesse du pays.

Après suiuoit vn Herault à cheual, seul, vestu de sa cotte d'armes.

Puis marchoit le Seigneur de Thou, de la maison du Chastellet, Marechal de Lorraine, tenant vn baston à la main, accompagné du grand Escuyer, qui precedoit le cheual du Duc de Lorraine.

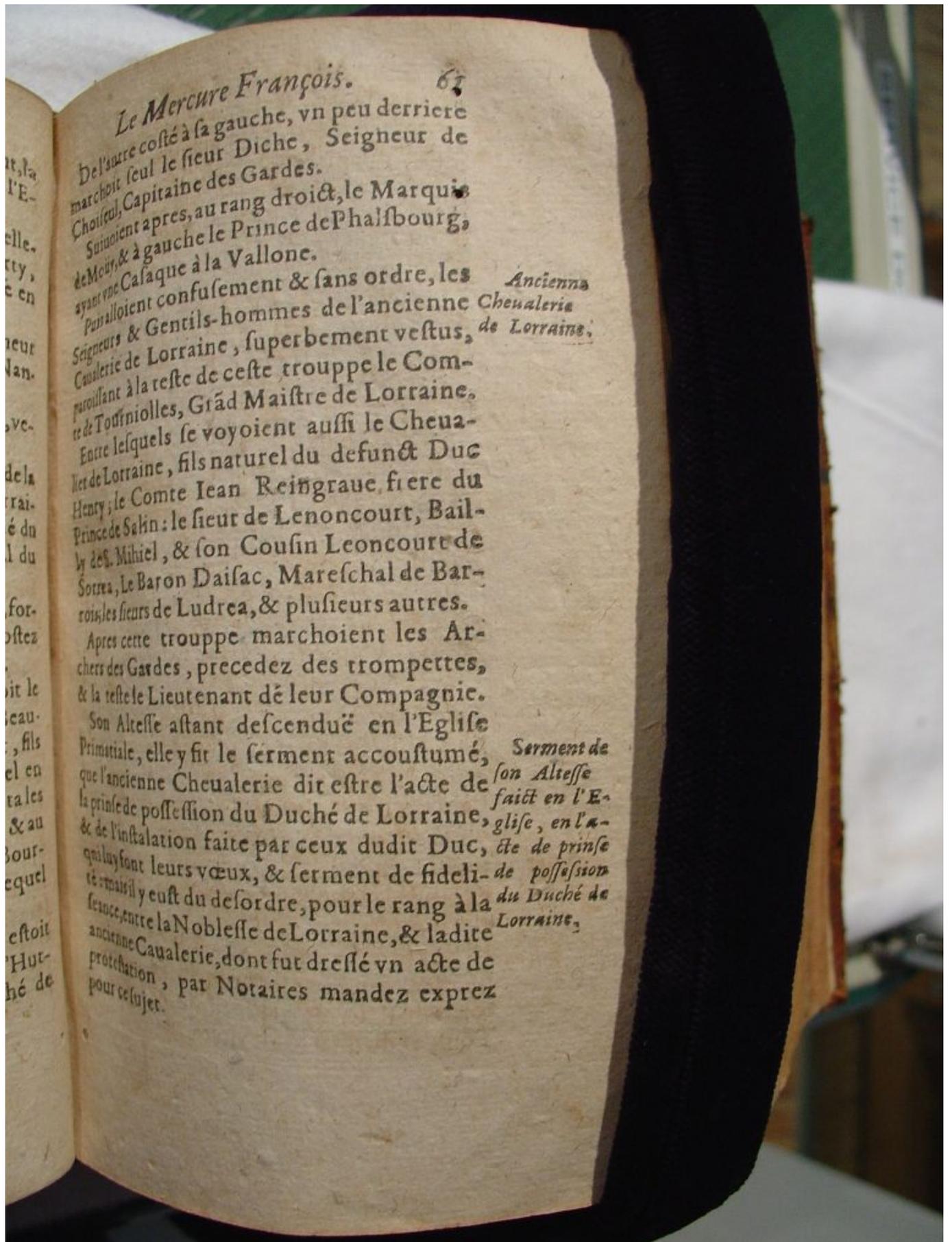
Par apres venoit son Altesse à cheual, forces cheuaux enharnachez, à ses deux costez estoient à pied deux Escuyers de seruice.

A l'entree de la porte de la ville, estoit le Seneschal de Lorraine, de la maison de Beauuau, à pied, avec le sieur de Haraucourt, fils aîné du Gouverneur de la ville, lequel en l'absence de son pere, indisposé, presenta les clefs des portes de Nancy à son Altesse, & au mesme instant, le Daix porté par six Bourgeois de la ville, luy fut présenté, sous lequel elle se mit.

Fort proche de son Altesse, à sa droite estoit Monsieur son frere seul, tiltré Marquis d'Huron-Chastel, & pourueu de l'Euesché de Toul, vestu d'vn habit violet.

Del'auce
marchoit
Choiseul, C
Suiuoir
de Moir, &
ayant en C
Poirallo
Seigneurs
Cualerie
paroullanc
te de Tou
Entre l
lier de Lo
Henry
Prince de
ly des
Sorrea
rois, les
Après
chers de
& la tel
Son
Prima
que l'an
la prinse
& de l'i
qui luy
te: ma
seance,
ancien
protes
pour ce

1626_061.jpg



Le Mercure François. 67

Del'autre costé à sa gauche, vn peu derriere
marchoit seul le sieur Diche, Seigneur de
Choiseul, Capitaine des Gardes.

Suivoient apres, au rang droit, le Marquis
de Mour, & à gauche le Prince de Phalsbourg,
ayant vne Casaque à la Vallone.

Puis alloient confusement & sans ordre, les
Seigneurs & Gentils-hommes de l'ancienne
Caualerie de Lorraine, superbement vestus,
Ancienne Cheualerie de Lorraine.

parouissant à la reste de ceste troupe le Com-
te de Toufniolles, Grãd Maistre de Lorraine.

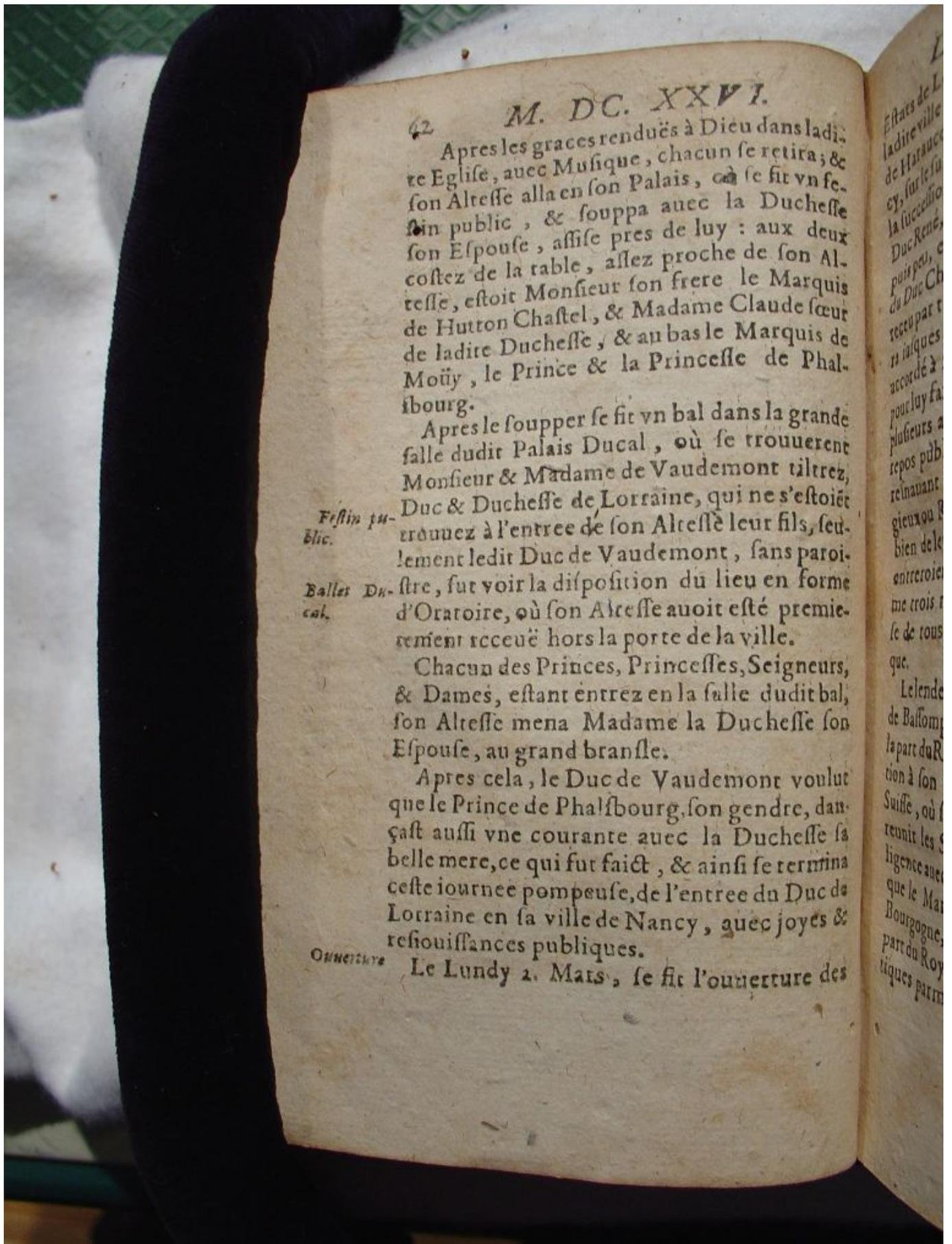
Entre lesquels se voyoient aussi le Cheua-
lier de Lorraine, fils naturel du defun& Duc
Henry; le Comte Iean Reingraue, frere du
Prince de Salin; le sieur de Lenoncourt, Bail-
ly de S. Mihiel, & son Cousin Leoncourt de
Sotrea, Le Baron Daisac, Marechal de Bar-
rois, les sieurs de Ludrea, & plusieurs autres.

Après cette troupe marchoient les Ar-
chers des Gardes, precedez des trompettes,
& la reste le Lieutenant de leur Compagnie.

Son Altesse astant descenduë en l'Eglise
Primatiale, elle y fit le serment accoustumé,
que l'ancienne Cheualerie dit estre l'acte de
la prinse de possession du Duché de Lorraine,
& de l'instalation faite par ceux dudit Duc,
qui luy font leurs vœux, & serment de fide-
lité, mais il y eust du desordre, pour le rang à la
seance, entre la Noblesse de Lorraine, & ladite
ancienne Caualerie, dont fut dressé vn acte de
protection, par Notaires mandez exprez
pour ce sujet.

*Serment de
son Altesse
faict en l'E-
glise, en l'a-
cte de prinse
de possession
du Duché de
Lorraine.*

1626_062.jpg



62 M. DC. XXVI.

Après les graces renduës à Dieu dans ladite Eglise, avec Musique, chacun se retira; & son Altesse alla en son Palais, où se fit vn festin public, & souppa avec la Duchesse son Espouse, assise pres de luy: aux deux costez de la table, assez proche de son Altesse, estoit Monsieur son frere le Marquis de Hutton Chastel, & Madame Claude seur de ladite Duchesse, & au bas le Marquis de Moüy, le Prince & la Princesse de Phalsbourg.

Festin public.

Ballet Ducal.

Après le soupper se fit vn bal dans la grande salle dudit Palais Ducal, où se trouuerent Monsieur & Madame de Vaudemont tiltrez, Duc & Duchesse de Lorraine, qui ne s'estoiënt trouuez à l'entree de son Altesse leur fils, seulement ledit Duc de Vaudemont, sans paroistre, fut voir la disposition du lieu en forme d'Oratoire, où son Altesse auoit esté premierement receuë hors la porte de la ville.

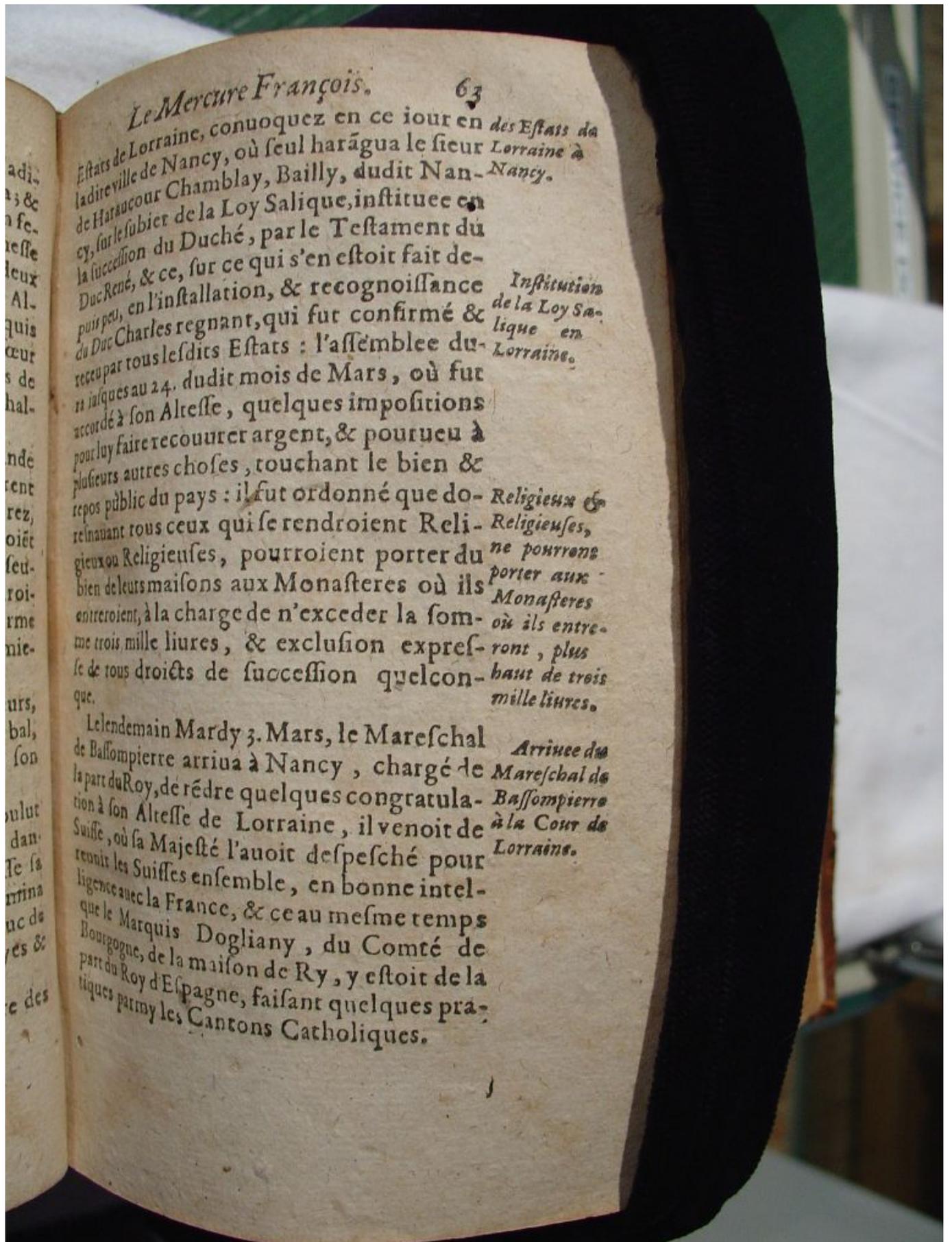
Chacun des Princes, Princesses, Seigneurs, & Dames, estant entrez en la salle dudit bal, son Altesse mena Madame la Duchesse son Espouse, au grand branle.

Après cela, le Duc de Vaudemont voulut que le Prince de Phalsbourg, son gendre, dansast aussi vne courante avec la Duchesse sa belle mere, ce qui fut fait, & ainsi se termina ceste iournee pompeuse, de l'entree du Duc de Lorraine en la ville de Nancy, avec joyes & reuiuissances publiques.

Ouverture

Le Lundy 2. Mats, se fit l'ouuerture des

Estats de L
ladite ville
de Harauc
cy, sur le su
la succellio
Duc René,
puis par
du Duc Ch
receu par
si iusques
accordé à
pour luy fa
plusieurs a
repos pub
reinauant
gieux ou R
bien de le
entretroie
me trois
se de tous
que.
Le lende
de Bassom
la part du R
tion à son
Suisse, où
reunit les
ligence au
que le Ma
Bourgogne
part du Roy
liques par



Le Mercure François.

Estats de Lorraine, conuoquez en ce iour en
 ladireville de Nancy, où seul harāgua le sieur
 de Haraucour Chamblay, Bailly, dudit Nan-
 cy, sur le subier de la Loy Salique, instituee en
 la succession du Duché, par le Testament du
 Duc René, & ce, sur ce qui s'en estoit fait de-
 puis peu, en l'installation, & recognoissance
 du Duc Charles regnant, qui fut confirmé &
 receu par tous lesdits Estats : l'assemblée du-
 ra jusques au 24. dudit mois de Mars, où fut
 accordé à son Altesse, quelques impositions
 pour luy faire recouurer argent, & pourueu à
 plusieurs autres choses, touchant le bien &
 repos public du pays : il fut ordonné que do-
 renavant tous ceux qui se rendroient Reli-
 gieux ou Religieuses, pourroient porter du
 bien de leurs maisons aux Monasteres où ils
 entreroient, à la charge de n'exceder la som-
 me trois mille liures, & exclusion expres-
 se de tous droiects de succession quelcon-
 que.

des Estats de Lorraine à Nancy.

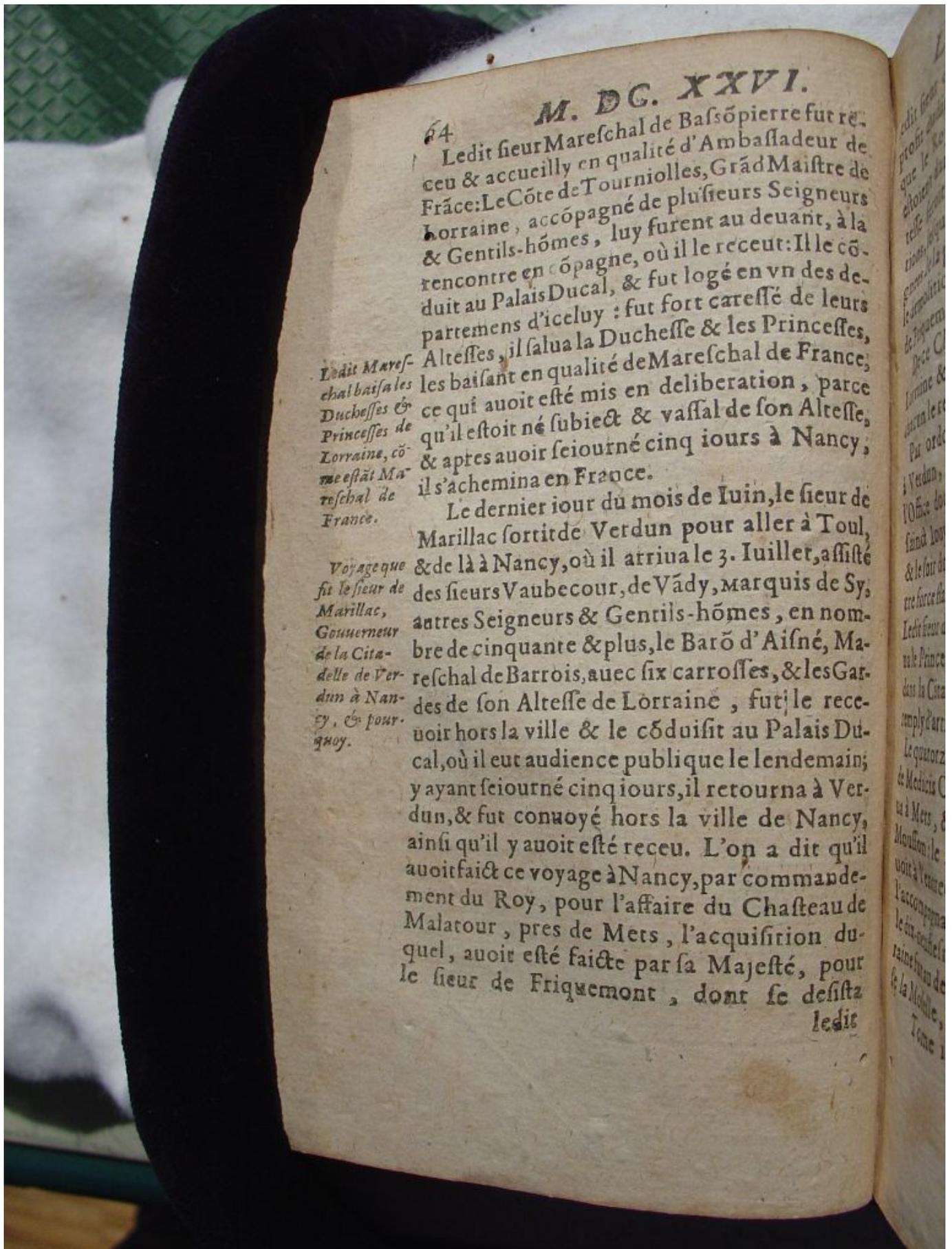
Institution de la Loy Salique en Lorraine.

Religieux & Religieuses, ne pourront porter aux Monasteres où ils entreront, plus haut de trois mille liures.

Le lendemain Mardy 3. Mars, le Marechal
 de Bassompierre arriua à Nancy, chargé de
 la part du Roy, de rédre quelques congratula-
 tion à son Altesse de Lorraine, il venoit de
 Suisse, où sa Majesté l'auoit despesché pour
 reuoir les Suiffes ensemble, en bonne intel-
 ligence avec la France, & ce au mesme temps
 que le Marquis Dogliany, du Comté de
 Bourgogne, de la maison de Ry, y estoit de la
 part du Roy d'Espagne, faisant quelques pra-
 tiques parmy les Cantons Catholiques.

Arrivée du Marechal de Bassompierre à la Cour de Lorraine.

1626_064.jpg



M. DC. XXVI.

64

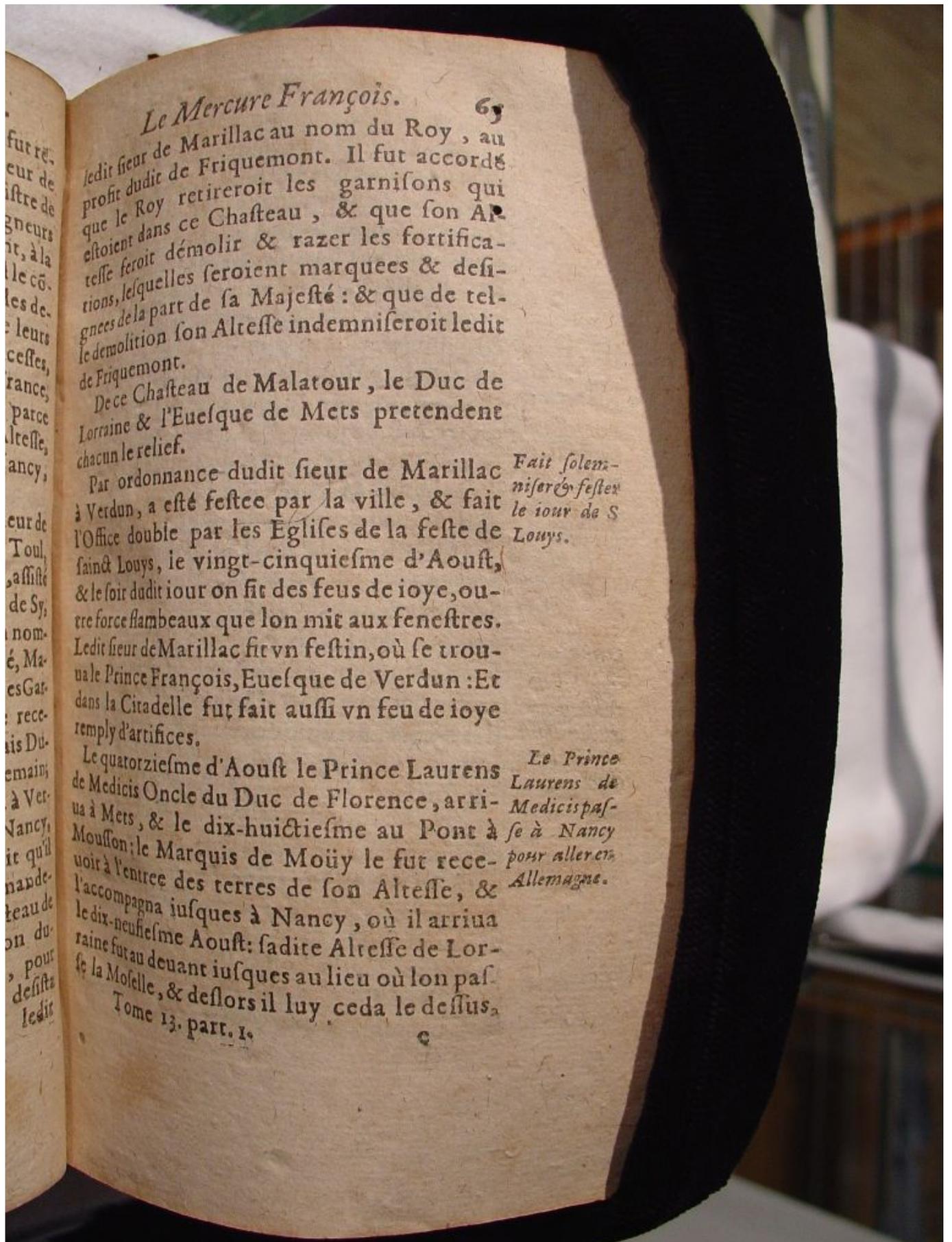
Ledit sieur Mareschal de Basopierre fut receu & accueilly en qualite d'Ambassadeur de France: Le Côte de Tourniolles, Grãd Maistre de Lorraine, accopagné de plusieurs Seigneurs & Gentils-hômes, luy furent au deuant, à la rencontre en copagne, où il le receut: Il le cõduisit au Palais Ducal, & fut logé en vn des departemens d'iceluy: fut fort caressé de leurs Alteesses, il salua la Duchesse & les Princesses, les baisant en qualite de Mareschal de France, ce qui auoit esté mis en deliberation, parce qu'il estoit né subiect & vassal de son Altesse, & apres auoir seiourné cinq iours à Nancy, il s'achemina en France.

Ledit Mareschal baisa les Duchesses & Princesses de Lorraine, cõme estãt Mareschal de France.

Voyage que fit le sieur de Marillac, Gouverneur de la Citadelle de Verdun à Nancy, & pour quoy.

Le dernier iour du mois de Iuin, le sieur de Marillac sortit de Verdun pour aller à Toul, & de là à Nancy, où il arriva le 3. Iuillet, assisté des sieurs Vaubecour, de Vady, marquis de Sy, autres Seigneurs & Gentils-hômes, en nombre de cinquante & plus, le Barõ d'Aigné, Mareschal de Barrois, avec six carrosses, & les Gardes de son Altesse de Lorraine, fut le recevoir hors la ville & le cõduisit au Palais Ducal, où il eut audience publique le lendemain; y ayant seiourné cinq iours, il retourna à Verdun, & fut conuoyé hors la ville de Nancy, ainsi qu'il y auoit esté receu. L'on a dit qu'il auoit fait ce voyage à Nancy, par commandement du Roy, pour l'affaire du Chasteau de Malatour, pres de Mets, l'acquisition duquel, auoit esté faite par sa Majesté, pour le sieur de Friquemont, dont se desistz
ledit

1626_065.jpg



Le Mercure François.

69

ledit sieur de Marillac au nom du Roy, au profit dudit de Friquemont. Il fut accordé que le Roy retireroit les garnisons qui estoient dans ce Chasteau, & que son Altesse seroit démolir & razer les fortifications, lesquelles seroient marquées & designées de la part de sa Majesté: & que de telle demolition son Altesse indemnifieroit ledit de Friquemont.

De ce Chasteau de Malatour, le Duc de Lorraine & l'Euelsque de Mets pretendent chacun le relief.

Par ordonnance dudit sieur de Marillac à Verdun, a esté festee par la ville, & fait l'Office double par les Eglises de la feste de saint Louys, le vingt-cinquiesme d'Aoust, & le soir dudit iour on fit des feus de ioye, outre force flambeaux que lon mit aux fenestres. Ledit sieur de Marillac fit vn festin, où se trouua le Prince François, Euelsque de Verdun: Et dans la Citadelle fut fait aussi vn feu de ioye rempli d'artifices.

Fait solenniser & festee le iour de S Louys.

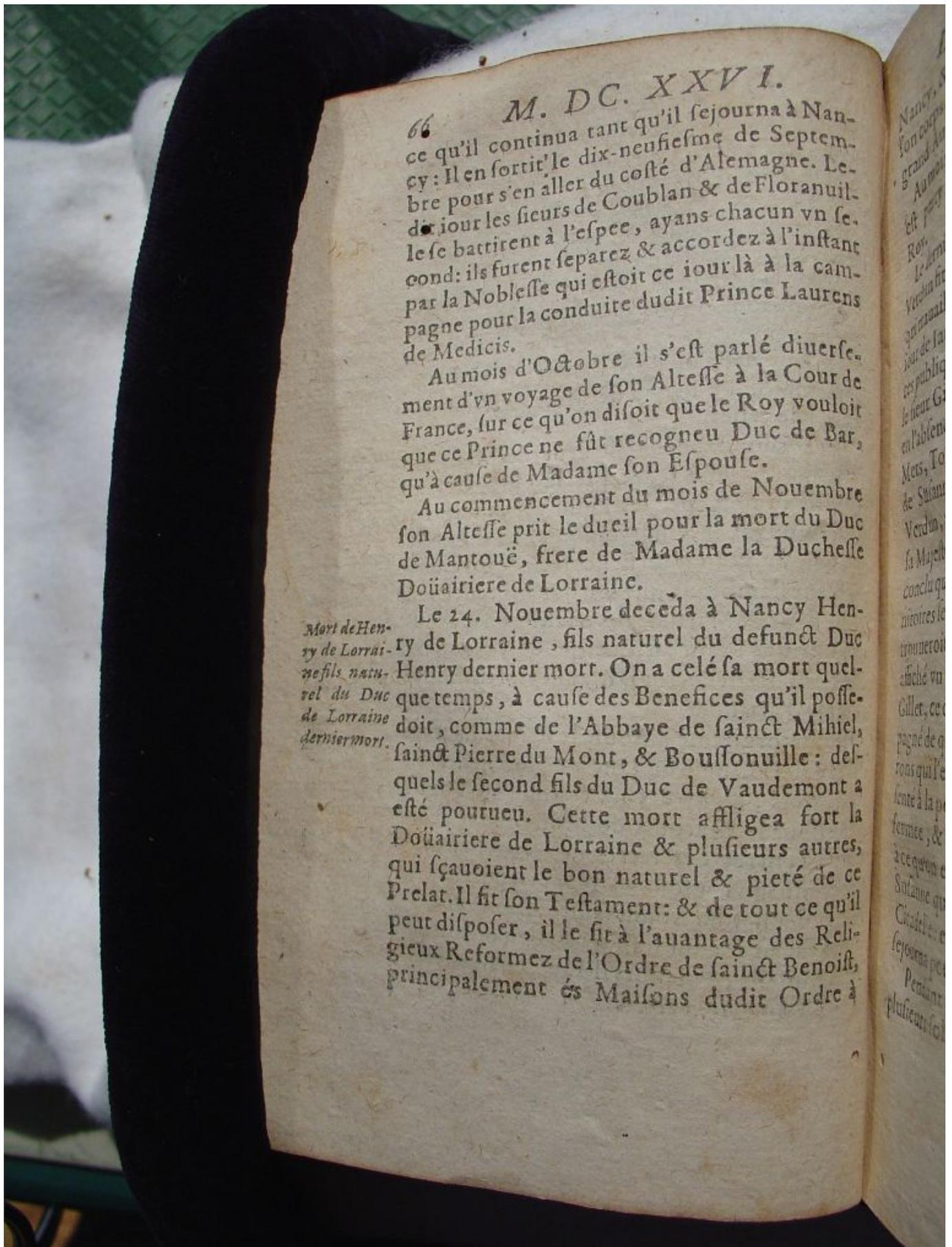
Le quatorziesme d'Aoust le Prince Laurens de Medicis Oncle du Duc de Florence, arriva à Mets, & le dix-huictiesme au Pont à Mousson: le Marquis de Mouÿ le fut recevoir à l'entree des terres de son Altesse, & l'accompagna iusques à Nancy, où il arriva le dix-neufiesme Aoust: sadite Altesse de Lorraine fut au deuant iusques au lieu où lon passe la Moselle, & deslors il luy ceda le dessus.

Le Prince Laurens de Medicis passe à Nancy pour aller en Allemagne.

Tome 13. part. 1.

©

1626_066.jpg



66 M. DC. XXVI.
ce qu'il continua tant qu'il sejourna à Nancy : Il en sortit le dix-neufiesme de Septembre pour s'en aller du costé d'Alemagne. Le jour les sieurs de Coublan & de Floranville se battirent à l'espee, ayans chacun vn se- cond: ils furent separez & accordez à l'instanc par la Noblesse qui estoit ce iour là à la campagne pour la conduite dudit Prince Laurens de Medicis.

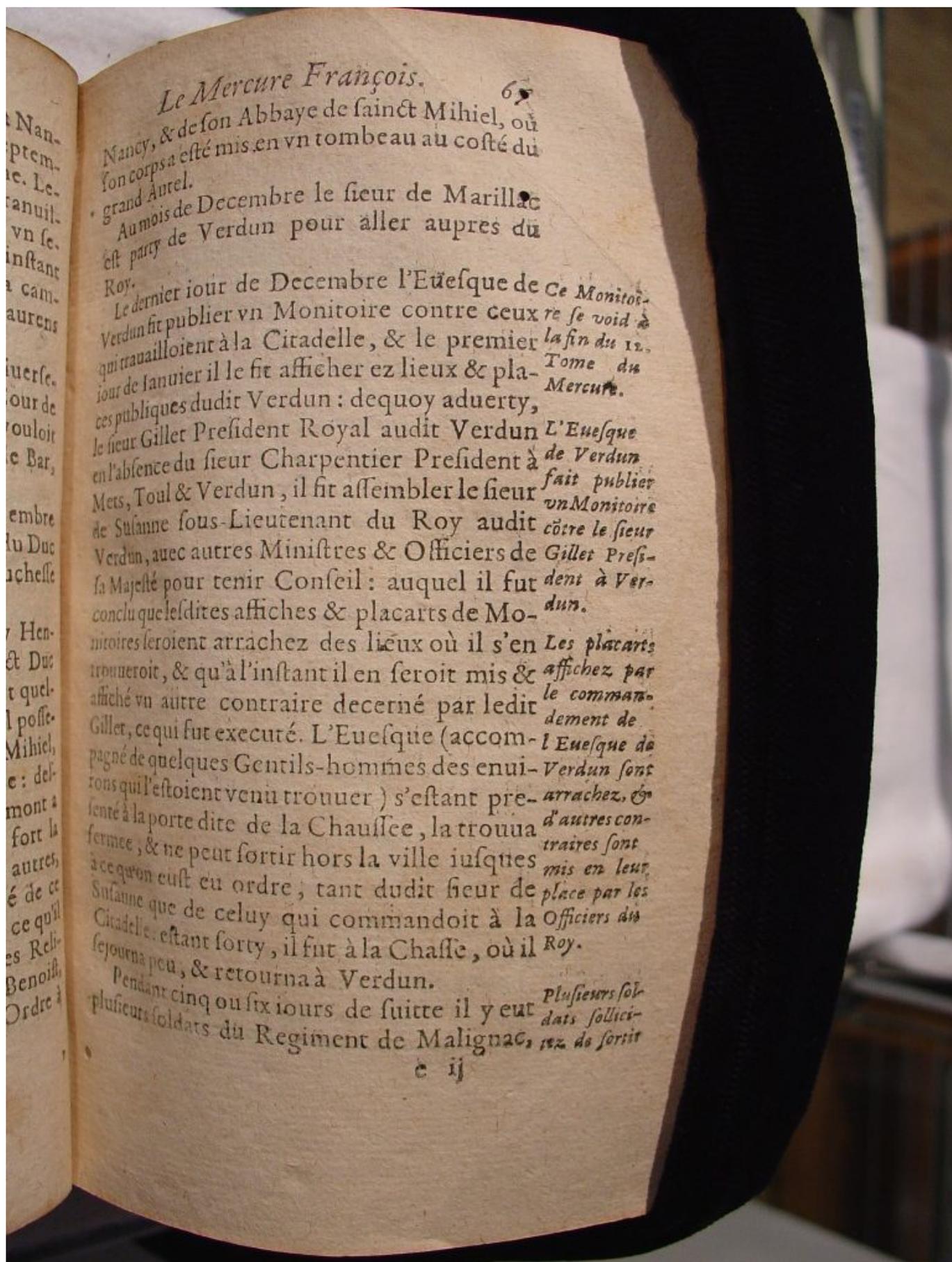
Au mois d'Octobre il s'est parlé diuersement d'un voyage de son Altesse à la Cour de France, sur ce qu'on disoit que le Roy vouloit que ce Prince ne fût recogneu Duc de Bar, qu'à cause de Madame son Espouse.

Au commencement du mois de Novembre son Altesse prit le dueil pour la mort du Duc de Mantoué, frere de Madame la Duchesse Doüairiere de Lorraine.

Mort de Henry de Lorraine ne fils naturel du Duc de Lorraine dernier mort.

Le 24. Novembre deceda à Nancy Henry de Lorraine, fils naturel du defunct Duc Henry dernier mort. On a celé sa mort quelque temps, à cause des Benefices qu'il possedoit, comme de l'Abbaye de saint Mihiel, saint Pierre du Mont, & Boussonville: desquels le second fils du Duc de Vaudemont a esté pourueu. Cette mort affligea fort la Doüairiere de Lorraine & plusieurs autres, qui scauoient le bon naturel & pieté de ce Prelat. Il fit son Testament: & de tout ce qu'il peut disposer, il le fit à l'auantage des Religieux Reformez de l'Ordre de saint Benoit, principalement és Maisons dudit Ordre à

1626_067.jpg



Le Mercure François. 67

Nancy, & de son Abbaye de saint Mihiel, où son corps a esté mis en vn tombeau au costé du grand Aurel.

Au mois de Decembre le sieur de Marillac est party de Verdun pour aller auprès du Roy.

Le dernier iour de Decembre l'Euesque de Verdun fit publier vn Monitoire contre ceux qui travailloient à la Citadelle, & le premier iour de Ianuier il le fit afficher ez lieux & places publiques dudit Verdun: dequoy aduertiy, le sieur Gillet President Royal audit Verdun en l'absence du sieur Charpentier President à Mets, Toul & Verdun, il fit assembler le sieur de Susanne sous-Lieutenant du Roy audit Verdun, avec autres Ministres & Officiers de sa Majesté pour tenir Conseil: auquel il fut conclu que lesdites affiches & placards de Mo-

nitaires seroient arrachez des lieux où il s'en trouueroit, & qu'à l'instant il en seroit mis & affiché vn autre contraire decerné par ledit Gillet, ce qui fut executé. L'Euesque (accompagné de quelques Gentils-hommes des environs qui l'estoient venu trouuer) s'estant présentée à la porte dite de la Chaussée, la trouua fermee, & ne peut sortir hors la ville iusques à ce qu'on eust eu ordre, tant dudit sieur de Susanne que de celuy qui commandoit à la Citadelle: estant sorty, il fut à la Chasse, où il sejourna peu, & retourna à Verdun.

Pendant cinq ou six iours de suite il y eut plusieurs soldats du Regiment de Malignac,

Ce Monitoire se void à la fin du 12. Tome du Mercure.

L'Euesque de Verdun fait publier un Monitoire contre le sieur Gillet President à Verdun.

Les placards affichez par le commandement de l'Euesque de Verdun sont arrachez, & d'autres contraires sont mis en leur place par les Officiers du Roy.

Plusieurs soldats sollicités de sortir

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan